



# **Résolution SDAS FO 22 AG du 27 février 2016**

**Le Syndicat Départemental de l'Action Sociale Force-Ouvrière des Côtes d'Armor déclare en Assemblée Générale le 27 février 2016 :**

Le **SDAS FO 22** fait le constat, que le gouvernement actuel persiste à écraser tous les salariés en imposant, à coup de « 49.3 » une suite de projets de lois agressives qui bouleversent toute l'architecture du droit du travail.

Le gouvernement au travers des lois Rebsamen, Macron et aujourd'hui avec le projet de la loi El Khomri, détruit consciencieusement les mesures de protections que les ouvriers, les salariés avaient acquis durement de longue date.

Le **SDAS FO 22** constate la volonté brutale d'un gouvernement servile au capitalisme européen et à l'organisation commerciale transatlantique de favoriser seulement la protection de l'entreprise et donc du patronat et de ses actionnaires.

Le **SDAS FO 22** dénonce l'attitude belliqueuse de ce gouvernement qui utilise des subterfuges liberticides et arbitraires pour imposer la peur.

Le **SDAS FO 22** dénonce le patronat de l'insertion et de la branche sanitaire sociale et médico-sociale à but non lucratif, qui participe à cet engouement pour le libéralisme sans aucune attention respectueuse pour les salariés, seuls richesses du secteur. Il dénonce les répercussions que cela entraîne sur la qualité des prestations auprès des bénéficiaires. Il constate la même désinvolture de la part des structures associatives de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile, qui ne se positionnent pas face aux restrictions du Conseil Départemental et des ARS de Bretagne.

Le **SDAS FO 22** déclare ne pas céder à la pression, maintient le combat et refuse toute compromission et cogestion.

Le **SDAS FO 22** invite toutes les sections à tenir des réunions d'information et des assemblées générales dans les services et les établissements, afin de discuter avec les salariés de la situation du secteur, et plus largement du contexte économique et social, pour construire les conditions de la grève et faire reculer le gouvernement.

Il se prononce :

- ✓ pour le retrait du projet de loi El Khomri,
- ✓ Pour l'augmentation générale des salaires, retraites, pensions et minima sociaux,
- ✓ Pour le financement de la Sécurité Sociale par l'arrêt des exonérations de cotisation,
- ✓ Pour l'arrêt des restructurations et des licenciements,
- ✓ Pour le maintien et l'amélioration de toutes les conventions collectives,
- ✓ Pour le retrait du Pacte de responsabilité et du pacte d'Avenir,
- ✓ pour l'abrogation des lois Macron, Rebsamen,
- ✓ pour la levée immédiate de l'État d'Urgence , contre toute répression syndicale.
- ✓ Pour un financement du secteur social et médico-social à la hauteur de ses besoins.

**Le SDAS FO 22 se mobilise dans l'objectif de la réussite de la grève générale et interprofessionnelle, jusqu'à satisfaction de toutes nos revendications.**